



Projet de loi sur la protection des enfants : Contenu du texte adopté à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a adopté le 21 juillet 2026 le projet de loi relatif à la protection des enfants. L'Uniopss propose à ses adhérents un document présentant les articles du texte et les principales modifications apportées par les députés.

 Publié le 30 juillet 2026

 De Uniopss

ENFANCE - FAMILLE - JEUNESSE

ANALYSE



INFO NATIONALE



Déposé à l'Assemblée nationale avec 10 articles, le projet de loi en compte désormais 50.

Cette augmentation est liée :

- A l'intégration de nouveaux articles par le gouvernement, en réponse au meurtre de la jeune Lyhanna
- Au dépôt et à l'adoption par les députés de nouvelles dispositions

Le texte comporte désormais 6 titres. Les articles sont répartis selon les 3 grandes thématiques qui caractérisent désormais ce texte fragmenté :

- Aide sociale à l'enfance
- Contrôle des antécédents judiciaires des personnes intervenant auprès d'un public vulnérable
 - Prévention et répression des infractions sur les mineurs

L'Uniopss propose dans le document joint un résumé des dispositions prévues dans le projet de loi article par article et met en exergue les principales évolutions du texte depuis son dépôt par le gouvernement.

Le projet de loi sera examiné à l'automne au Sénat.